

Point de vue à l'adresse des concepteurs du futur Office public de la langue régionale d'Alsace et de Moselle et à ses membres

L'annonce a donc été faite de la création d'un **Office public de la langue régionale d'Alsace et de Moselle** dans le cadre d'un GIP. Il serait dirigé par un **conseil d'administration** réunissant les financeurs, à savoir les collectivités et Institutions parties prenantes. Il serait accompagné de deux organes consultatifs, un parlement des langues ouvert à la société civile et un **conseil scientifique** composé de linguistes et d'universitaires.

Voilà ce que nous savons de ce que serait sa structure, mais, quel serait **son cahier des charges** ? Serait-il celui de l'actuel OLCA¹ qui œuvre quasi exclusivement à « une présence plus forte de l'alsacien dans tous les domaines... » ou le nouvel Office travaillera-t-il à **la conception et à la réalisation d'une politique en faveur du bilinguisme et de la biculturalité** ? Par bilinguisme nous entendons une coexistence en Alsace d'une part de la langue française et d'autre part de la langue allemande sous sa forme standard et ses variantes dialectales, ainsi que la chose est formulée **dans la loi** portant création de la CeA.

Flash-back.

En 1994 avait été créé, à l'initiative des Collectivités territoriales et notamment des présidents **Marcel Rudloff et de Henri Goetschy**, un Office Régional pour le Bilinguisme (**ORBI**), *Regionalamt für die Zweisprachigkeit* (en allemand). Cet office faisait la promotion de **la langue régionale dans sa double composante**, standard et dialectale, et bataillait notamment pour **l'ouverture de classes bilingues**. Tout cela déplut à certains caciques du jacobinisme. L'un d'entre eux est poussé à la tête d'une cabale contre l'ORBI pour mettre fin à la prétendue apologie de l'allemand et à sa promotion. Les **germanophobes** obtenaient gain de cause. Patriotisme mal compris et retour du refoulé étaient en à l'oeuvre.

Et l'ORBI a été remplacé par l'**OLCA**, Office pour la langue et la culture d'Alsace, *Elsassisches Spròchèamt* (en dialecte donc). Les « fées » franchouillardes, qui se sont penchées sur le berceau de ce dernier n'étant pas de bon augure. Un doute s'est très vite installé quant à ses objectifs. Certes la cause des dialectes allemands d'Alsace est prise en compte, comme celle par la suite du yiddish, du *welche* (roman lorrain) et du francique de Moselle, **mais qu'en est-il du standard allemand ? Il a été largement exclu de son cahier des charges !** Comprenez-nous bien. Nous ne voulons pas ici entamer une analyse critique de son action. Nous tenons à souligner **la philosophie jacobine** qui a présidé à la création de l'OLCA et à la remettre en cause, parce qu'elle renie autant le passé de l'Alsace, qu'elle en injurie l'avenir.

Mais l'Alsace, c'est encore **des douleurs du passé** qui se muent en non-dits, ces maîtres silencieux qui poussent à **la reproduction inconsciente de schémas anciens et anachroniques** ou quand les petits enfants restent enfermés dans **l'anti-germanisme** de leurs grands-parents, voire l'accentuent. A l'heure de l'amitié franco-allemande, cela fait un peu décalé, non ?

¹ L'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA) œuvre pour une présence plus forte de l'alsacien dans tous les domaines et soutient les initiatives des associations, collectivités, administrations et entreprises. Il est également pôle d'information et de documentation dans les domaines de la langue et de la culture régionales. Son action s'inscrit en accompagnement des politiques initiées par la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace : . <https://www.olcalsace.org/>

Si l'Alsace a été annexée à l'Allemagne nazie, si cette annexion a occasionné un véritable traumatisme et si **le post-traumatisme** a consisté à rejeter la part allemande de l'identité alsacienne, **le temps de la résilience**, c'est-à-dire de celui du « *Werde der du bist.* » n'est-il pas venu, le temps du triomphe sur toutes les inhibitions, sur tous les reniements, refoulements et fatalisme, et du plein déploiement de ses possibilités ?

Si l'Alsace été le lieu malheureux des antagonismes nationaux français et allemands, elle a aussi été **le lieu heureux** où se sont rencontrées et fécondées deux grandes cultures européennes, la française et l'allemande. Et c'est seulement dans **leur confluence et leur synthèse que l'Alsace est véritablement alsacienne**. Ce faisant l'identité alsacienne s'inscrit d'emblée dans le **postnationalisme et ne peut relever** de l'ethnisme. Elle est ouverture et non un repli, selon l'arithmétique $1+1=2$ et non moins un.

Changer de logiciel

Quelle Alsace voulons-nous **pour le futur** ? Une Alsace collectivement **repliée** sur le monolinguisme français, aussi riche soit-il, une Alsace certes bilingue, mais d'un bilinguisme langue française-« langue alsacienne » **blotti entre Vosges et Rhin**, ou une Alsace participant **pleinement des espaces francophone et germanophone** qui l'environnent, comme ce fut le cas tout au long de l'histoire et comme l'avenir nous l'impose si l'on veut bien dépasser les perceptions délétères et mettre à profit de la population alsacienne la forte efficacité sociale, culturelle et économique que conférerait un bilinguisme collectif.

La première identité de l'Alsace est géographique. L'Alsace est ce qu'elle est parce qu'elle est située là où elle est. L'Alsace n'est pas que l'extrémité orientale de la France, une fin de terre. Elle est aussi l'extrémité occidentale de la Mitteleuropa. Et c'est de cette situation que découle **l'essentiel de ses particularismes**, qu'il s'agisse de langues, de culture, d'économie, d'écologie et d'interculturalité transfrontalière.

L'Alsace est rhénane. La rhénanité de l'Alsace renvoie à **une symbiose** culturelle romano-germanique. Elle recouvre **une vaste et complexe réalité**, qui se perçoit à travers sa dimension historique, culturelle, économique et sociale. Elle **dope de nombreuses activités** en Alsace grâce à des interconnexions linguistiques, culturelles, sociales et économiques. Elle **ouvre la France** sur le Rhin et la relie à l'épine dorsale économique européenne, un axe qui va de Londres à Milan en passant par la vallée du Rhin, avec ce que cela représente de **possibilités politiques, économiques et culturelles**. L'Alsace rhénane est une Alsace qui (re)trouve tout naturellement la place que lui assignent la géographie et l'histoire : au cœur de l'Europe.

Cahier des charges du nouvel Office

Nous avons le souci que le nouvel Office fasse sien **ce nouveau logiciel** qui l'appelle à suivre **deux axes majeurs dans sa réflexion et dans son action**, résidant d'une part dans la définition de la langue régionale, comme étant la langue allemande sous sa forme standard et ses variantes dialectales, et d'autre part dans la rhénanité de l'Alsace, l'une conditionnant l'autre. Et, sans vouloir faire de procès d'intention, dans le souci d'éviter **d'incessantes querelles, tout membre des organes** du nouvel office **devrait faire sienne cette définition** de la langue régionale. On ne résout bien que ce qui est clairement énoncé !

Le destin des langues est toujours entre les mains des collectivités. Ce sont elles qui décident de leur sort. **Soit elles promeuvent** une langue ou plusieurs, soit elles **s'en désintéressent**, voire les condamnent à l'inexistence. Au stade où se trouvent la maîtrise et la pratique de la

langue régionale, qu'il s'agisse de l'allemand standard ou des dialectes d'Alsace, **une politique globale de revivification s'impose plus que jamais à la collectivité**, selon un triptyque : **compétence, transmission et usage**.

Une politique de revivification de la langue régionale devrait tenir compte du fait que **tout ne se joue pas à l'école**. L'école peut et doit développer une compétence linguistique, en standard, comme en dialecte. Mais vouloir faire revivre la langue, cela ne peut être obtenu sans lui conférer **un large usage à tous les niveaux** de la société alsacienne.

Partons donc déjà d'un palier de 30 % d'existence sociale, c'est-à-dire scolaire, médiatique, culturelle, administrative, économique et culturelle pour la langue régionale, à attendre dans les cinq ans à venir. Ce palier constitue **le niveau de bilinguisme collectif nécessaire** pour que la langue régionale perdure et est la base nécessaire à **un développement plus large** dans le futur, des fondations en quelque sorte. Reste à trouver **un juste et nécessaire équilibre** entre les dialectes et le standard. Il s'agit de sortir d'une certaine « **schizoglossie** » alsacienne en faveur d'une saine diglossie.

La Suisse alémanique pourrait être un exemple à suivre². En Suisse alémanique, il n'y a **pas de relation hiérarchique** entre les deux variétés employées (standard et dialecte). En tout cas, la chose n'est pas vécue ainsi et les deux sont populaires. Elles sont choisies **en fonction du canal de communication**, l'allemand standard étant sans exclusive **la variété « publique »**³, et le suisse-allemand étant, lui aussi, sans exclusive **la variété orale**⁴ sans pour autant avoir un statut inférieur par rapport à l'allemand standard, souvent appelé « *Schriftdütsch* » (allemand écrit)⁵ par rapport au « *Schwiizerdütsch* » (allemand-suisse). Allemand standard et allemand-suisse sont considérés comme étant **des éléments d'un tout**⁷.

En Alsace, on pourrait **revenir à une situation qui existait avant 1945** à laquelle il a été mis fin après 1945. Il existait alors une **quasi co-officialité** entre les langues française et allemande, tant **la langue allemande standard était présente** à l'école, dans les médias, dans l'administration, dans le monde économique et culturel, dans les cultes, etc. Standard et dialectes bénéficiaient d'un emploi proche à ce qui existe en Suisse et en Alsace aussi l'utilisation du standard dans une situation donnée et celui des dialectes dans une autre, **n'était pas vécue comme une hiérarchie**.

² Un autre exemple qu'il est utile de considérer est celui du Luxembourg. Ce dernier est un cas particulier qui pour des raisons diverses réserve une place dans l'espace public et social à trois expressions linguistiques le luxembourgeois, le français et l'allemand, chacune de ces langues présentant un besoin et un intérêt particulier selon les domaines d'activité ou de la catégorie sociale. Deux raisons à cela en sont que les Luxembourgeois veulent se distinguer à l'instar des Suisses des autres germanophones et que l'élite sociale luxembourgeoise est passée assez tôt au français. L'allemand reste la langue de la socialisation (langue première à l'école primaire) . Le Luxembourg a une langue nationale, le luxembourgeois (loi de 1984) et trois langues administratives. En effet, l'administration fonctionne et communique quasiment en trois langues en allemand, en français ou en luxembourgeois. Le luxembourgeois est la langue commune de trois quarts de la population, parlée par 73 % et écrite par 65 %. La presse y est majoritairement en langue allemande ou bilingue français-allemand.

³ Expression officielle, administrative, médiatique ou encore koinè.

⁴ Néanmoins écrite à certaines occasions.

⁵ Néanmoins parlé à certaines occasions.

⁶ Il est à noter que les Suisses ont conservé dans le nom *Schwiizerdütsch*, - *Dütsch* -, (cognat de l'allemand *Deutsch*). Autrement dit, ils ne rejettent pas le caractère allemand de leurs dialectes.

⁷ Standard et dialectes sont perçus comme étant les deux faces d'une même médaille, non pas un face-à-face, mais un « face +face ».

Les deux variétés étaient populaires. Les choses étaient ainsi depuis toujours et ne doutons **qu'elles seraient restées** ce qu'elles étaient après 1945 si une autre vision des choses n'avait sévi. À côté d'être francophones, les Alsaciens se considéraient comme étant aussi germanophones. Et c'est justement à cette germanophonie alsacienne **qu'il a été porté atteint** après 1945. Faut-il persévérer dans ce **modèle imposé** qui est à l'origine de la forte régression que nous constatons aujourd'hui ?

Si les dialectes sont aujourd'hui fortement **menacés dans leur existence**, c'est encore davantage le cas du standard allemand en Alsace. Les interdits et/ou la disgrâce jetés sur le second l'ont aussi été sur les premiers, tous coupables de germanité. Si les dialectes sont aujourd'hui fortement menacés dans leur existence, c'est parce que **l'on a porté atteinte** à la germanophonie alsacienne **dans son tout**, c'est-à-dire à la pratique du standard, comme à celle des dialectes.

Si l'on observe le graphique de la pratique linguistique en Alsace, on aperçoit nettement le **parallélisme dans la chute** de la pratique des dialectes et de l'allemand standard, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Autant le standard allemand que les dialectes **ont été victimes**, d'une part de la façon dont on traite en France les langues régionales, et d'autre part d'une couche supplémentaire, **celle de l'anti-germanisme** qu'il soit général à la France ou particulier à l'Alsace.

Les dialectes ont subi **une double peine** dans la mesure où ils ont été considérés comme langue des classes inférieures, pas nobles, ordinaires. De surcroît, **ils ont été dissociés** de la langue de culture de référence, l'allemand standard, qui longtemps n'a plus été enseignée à l'école élémentaire, ce qui n'a pas manqué de conduire à leur **appauvrissement qualitatif**, qui à son tour a contribué à leur **appauvrissement quantitatif** (moins de locuteurs). On ne transmet généralement pas une langue que l'on ne maîtrise pas vraiment dans toute sa richesse lexicale ou qui ne sert à pas grand-chose. La chute a été parallèle, **la réhabilitation ne pourra que l'être aussi**.

La revivification, qu'il s'agisse des dialectes ou du standard dépendra de la façon dont évoluera la reconnaissance des langues régionales en France et là, si l'on veut réellement œuvrer à une politique de revivification linguistique, il s'agirait pour les collectivités et la classe politique alsaciennes d'obtenir de l'État **des pouvoirs et des moyens grandement supérieurs** à ceux existants, dont on connaît **l'insuffisance**. Sans ces derniers, on continuera à faire avec, c'est-à-dire avec trop peu. Nous craignons fort que cela ne puisse se faire sans entrer dans **un juste et démocratique conflit**, en vue d'obtenir déjà **un réel partage de compétences**, une cogestion, notamment dans l'enseignement, mais pas que. Il s'agirait aussi d'obtenir des concours beaucoup plus importants de la part des **médias publics**.

Une stratégie linguistique en faveur d'une réelle revivification, nécessiterait certes des politiques linguistiques fortes sur le court et le long terme, aussi de **réparation historique**, mais en amont, il y aurait lieu de mener **une action pédagogique de (re)positivation** à mener au sein de **la société alsacienne**, tant le modèle imposé en 1945 a imprégné la psyché alsacienne. **Résilience, donc avant tout !**

Pour faire changer de langue à une population, il faut faire intervenir plusieurs facteurs : **diminuer** le nombre de locuteurs et les fonctions de la langue dominée, **dévaluer** sa fonction identitaire et **obtenir** la légitimation de cette politique. Le changement de langue peut se faire par **rupture** (d'une génération à l'autre) ou de façon **continue** (par un lent processus

d'absorption). Le changement est d'autant plus rapide que les deux phénomènes s'additionnent. C'est encore le cas en Alsace. **Travaillons à faire exactement l'inverse ! Nix fer Üngüet !**

Pierre Klein, président de la fédération Alsace bilingue-*Verband zweisprachiges (FAB-VZE)* et de l'Initiative citoyenne alsacienne (**ICA**), ancien président de Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle-René Schickele Gesellschaft (**CUBI**), responsable de la commission langue et culture opprimé du **SGEN-CFDT** du temps où elle a existé, commission qui a largement contribué à la rédaction de la circulaire du Recteur Deyon, membre du CA des écoles ABCM-Zweisprachigkeit...



Sélestat bilinguisme :
Hospital bourgeois – Bürger Spital 1766



Sélestat bilinguisme entre 1871 et 1918

Collège
Beatus Rhenanus
Sekundarschule

Sélestat bilinguisme aujourd'hui